

Inauguration de la boulangerie

De Saint Martial de Nabirat le 16 septembre 2017 17h30

Mr Alain ROUSSET le Président de la Région Nouvelle Aquitaine s'est excusé de ne pas pouvoir participer à cette Inauguration il est représenté par Benjamin Delrieux conseiller Régional et référent pour le pays du Périgord Noir.

Mme Brigitte Pistolozzi conseillère départementale s'est aussi excusée de son absence car elle participe aux journées européennes de la châtaigne en Italie.

Mr Philippe Ducène du Syndicat de l'électricité s'est excusé également.

C'est toujours un plaisir de recevoir Mr Philippe Henrot notre percepteur dévoué,

Mr Rémi Rozié attaché parlementaire, ici vous représentez Mme la députée Jacqueline Dubois excusée pour cause de calendrier chargé. Je me réjouis de votre présence, qui montre votre intérêt pour notre ruralité. Vous pourrez témoigner à Mme Jacqueline Dubois, de la farouche volonté, de l'état, des élus départementaux et régionaux de mon conseil et de moi-même de maintenir un modèle d'occupation du territoire qui fait partie de la culture française et qui participe à l'exception française dans ce qu'elle a de remarquable : la préservation de la vie sur tout le territoire, en particulier en milieu rural.

Madame la préfète Anne-Gaëlle Baudouin Clerc

Monsieur le Sous-Préfet, Jean Batiste Constant

Monsieur le Président du Conseil départemental Germinal Peiro

Messieurs les conseillers Départementaux et régionaux, (**Benoit Secrestat**)

Mesdames et Messieurs le président de la CC DV,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Elus du conseil municipal.

Mesdames les boulangères Marie et Vanessa, Mr le boulanger Martin Fernandes

Mesdames et Messieurs

J'ai, l'honneur, le plaisir de vous souhaiter la bienvenue ce soir à Saint Martial de Nabirat où nous allons écrire aujourd'hui en cette journée nationale du patrimoine, une nouvelle page sur le cahier d'histoire de notre village. Une des plus grandes une des plus belles pages, tellement le projet commercial que nous inaugurons est utile, ambitieux porteur de renouveau et d'espoir.

Le conseil municipal vient d'inverser la déprime commerciale persistante amorcée il y a plus de 50 ans, avec, la disparition d'une boulangerie sur 2, des 2 boucheries, des 2 bars, du tabac presse, des restaurants ouvriers et de 2 salons de coiffure. La dégringolade est finie.

OUF ! C'est enfin fait ! Saint Martial ne deviendra pas ce désert commercial qui lui était promis, notre village conservera son dernier commerce; **La boulangerie**. En déplaçant notre boulangerie dans un pôle commercial, Saint Martial vient de se créer un avenir commercial selon les règles qui le régissent aujourd'hui : unité de lieu, proximité, accessibilité, sécurité des personnes. Notre village va rattraper son retard et se hisser à la hauteur de tous les villages de même taille de l'ancien canton de Domme.

Qui eût cru qu'un tel jour puisse arriver lorsque l'on connaît les difficultés à réaliser un tel projet !!!!

Si j'en parle aujourd'hui c'est qu'ensemble, nous, vos élus avons dû livrer presque un combat pour y parvenir.

Souvenez-vous en mars 2014 lors de notre élection on parlait d'une nouvelle boulangerie et de nouveaux commerces à Saint Martial de Nabirat, nous vous avons promis d'essayer, et, sans trop y croire vous nous aviez fait confiance. Votre confiance a décuplé notre détermination. Il était impossible de reculer parce que l'équipe municipale que je conduis n'a jamais douté. Créer un multiple rural pour revitaliser le village avec sa boulangerie et ses commerces pour lui donner une âme nouvelle est devenu l'objectif ambitieux de notre mandat.

La Boulangerie c'est le début d'un projet global structurant et utile pour Saint Martial et les villages environnants.

Notre nouvelle boulangerie est l'embryon d'un espace futur que nous appelons « Pôle Commercial », ce sera un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité il permettra de préserver la vie sociale, essentielle au travers de laquelle se tissent les liens forts qui unissent les habitants de la commune.

Le multiple rural aura pour première fonction d'assurer à la population locale et environnante des services nécessaires à la vie quotidienne. L'implantation de ces commerces de proximité aura un rôle **structurant** pour le village, elle préservera les activités des secteurs économiques locaux comme **l'agriculture et l'artisanat**, Stabilisera les valeurs immobilières. La boulangerie, que nous inaugurons aujourd'hui en est une illustration. C'est du moins ce que les 2 premiers mois de son exploitation semblent prouver. On y vient depuis tous les hameaux mais aussi depuis Nabirat, Florimont Gaumier, Saint Aubin, Bouzic. C'est ainsi que la mairie vient de délivrer pour le village, 5 permis de construire, d'enregistrer l'achat récent de deux terrains avec CU, de 3 appartements et d'une maison en centre bourg. Je veux y voir les prémises d'une attractivité nouvelle du village.

Un projet digne du parcours du combattant.

Avant 2011, les précédents Conseil Municipaux de l'époque savaient qu'il fallait faire quelque chose, mais quoi ? On savait aussi qu'en matière de redynamisation du tissu commercial en milieu rural, toutes les localisations et tous les types de commerces n'étaient pas possibles ni éligibles aux subventions.

Après 2011, Pascal Grousset, ancien maire et son équipe, aidés par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers se lancèrent dans le choix d'un lieu d'implantation. Après maintes propositions, ils choisirent ici où nous sommes aujourd'hui réunis, **au Carbonnier**: pas trop loin du centre bourg, en bordure de la D46, près du camping 4 étoiles avec possibilité de parkings et d'extensions.

En 2013 la CCI réalisera une étude d'opportunité et de viabilité des commerces de proximité. Dès juin 2014, après de multiples études et scénarios de projets, le conseil municipal actuel, en accord avec Martin notre boulanger décidera que l'ensemble des terrains et bâtiments deviendraient propriétés de la commune et que la boulangerie et son four seraient placés sous maîtrise d'ouvrage publique.

Les acquisitions pouvaient alors être réalisées, ce qui a été fait en juin 2015 pour un montant global de 240 220 Euros financées par la commune et une subvention du conseil départemental de 12 868 Euros.

Puis, il a fallu boucler le financement en pleine crise économique, en pleine restriction budgétaire rythmée par de multiples élections, de multiples réorganisations des services, d'éternelles élaborations de nouveaux programmes territoriaux. Je ne compte plus les courriers de sollicitation d'aides, les plans de financement réalisés, les réunions, les espoirs, les déceptions, parfois le découragement et puis est arrivé cette idée de Jean Philippe Sautonie chargée des territoires et du développement au conseil départemental. « Il faut réaliser le projet initial en plusieurs tranches » C'était une idée géniale portée par Agnès-Gauthier Delmas et Brigitte Pistolozzy, c'est cette idée qui nous permet aujourd'hui d'être ici réunis. **L'espoir est revenu le 19 Octobre 2015**. Il a été décidé de scinder le projet en 3 tranches : La boulangerie puis le multiple rural et enfin les 2 appartements. L'effort financier et opérationnel s'est alors concentré sur la boulangerie. Sur conseils de spécialistes les appels d'offres ont été faits pour l'ensemble des 3 tranches.

Le Coût de la première tranche

Ce coût comprend la réalisation de la boulangerie avec son four, le local commercial qui abrite aujourd'hui l'infirmière du village, l'aménagement partiel des réseaux et voirie, les honoraires du maître d'œuvre s'élève à 433 828 euros, subventionnés pour 92 598 euros par le Conseil DEPARTEMENTAL de la Dordogne, pour 82 175 euros par l'ETAT, 30 000 euros par la REGION et 7000 euros de la réserve parlementaire du Député Germinal Peiro. La commune a participé à hauteur de 51 % du coût par un emprunt, qui sera remboursé en totalité par les loyers des 2 locations.

Remerciements

Je suis spécialement reconnaissant envers les personnes qui, par leur décision leur travail, leur intervention ou leurs conseils, ont rendues possibles cette première réalisation dont nous sommes fiers et qui fait d'ores et déjà l'identité de notre village.

L'état avec qui j'ai toujours eu des relations de confiance et de respect. C'était à 2014 avec Mme Maryline Gardner S/ Préfète et le Préfet Mr Christophe Bay qui nous ont attribué pour la globalité du projet une subvention DETR de 137 000 Euros et se sont ainsi positionnés comme chef de file pour inciter les autres financeurs de prendre le pas.

Le département : qui a répondu présent à chacune de mes sollicitations qu'elles soient d'ingénierie financières ou d'ingénierie techniques.

La région Nouvelle Aquitaine pour elle-même et en tant que délégataire pour les subventions Européennes.

Le Pays du Périgord Noir sous la coprésidence de Germinal Peiro et de Jean Jacques Deperreti comme interlocuteur pour les politiques contractuelles

Je veux saluer notre boulanger Martin FERNANDES qui a fortement participé à la conception et l'agencement de la boulangerie avec F. Godard pour en faire un bâtiment fonctionnel, moderne adapté aux normes d'hygiène et d'accessibilité. Il a contribué à faire de son outil de travail un atout pour notre commune et ses habitants. Le pain est excellent et meilleur de jour en jour. Je suis reconnaissant du travail réalisé par Marie son épouse et par Vanessa sa fille courant juin en pleine saison touristique pour déménager et s'installer ici dans l'incertitude et des conditions difficiles. Sans trop m'avancer ce travail a été récompensé par une bonne saison commerciale. Vanessa, Marie, Martin au nom des saint Martialais je vous adresse mon admiration mes plus sincères encouragements et mes vœux de grande réussite.

Je suis reconnaissant, à nos élus départementaux **Germinal et Brigitte** qui ont toujours été à nos coté et ont soutenu le projet, on m'a rappelé la spontanéité de Bernard Cazeau aujourd'hui sénateur pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 50 0000 Euros, à Benjamin Delrieux pour la Région toujours présent ici à Saint Martial qui a suivi, avec succès le dossier de subvention FEADER du multiple rural pour 60 000 Euros et de la boulangerie pour 30 000 euros.

La palme de ma reconnaissance revient à nos techniciens départementaux et en premier à Agnès Gauthier Delmas qui a réalisé une multitude de scénarios de financements, réalisé plus de 10 plans qu'elle a modifié au moins 5 fois chacun. Elle a participé à maintes réunions, soutenu efficacement le dossier auprès des instances décisionnaires. Sa disponibilité m'a touché, sa capacité de travail, sa capacité de persuasion sont exemplaires. Nous lui devons beaucoup.

J'ai été très sensible à l'efficacité et à la rigueur de Valérie Chamouton pour l'aide au montage du très sensible et complexe dossier du FEADER Européen.

Je l'avoue aujourd'hui, **c'est Antoine Bigot de l'ATD** qui m'a persuadé d'aller au bout de ce projet. Il m'a été d'une grande utilité pour reprendre les dossiers de

maîtrises d'œuvre. Son argumentation a joué un rôle déterminant lors de ma prise de décision.

Je tiens à féliciter notre architecte, **Mr François Godard** qui a su réhabiliter un séchoir à tabac vétuste pour en faire un bâtiment qui interpelle les passants. Il a su préserver la rusticité des lieux et du bâtiment, mêler de manière équilibrée la robustesse à l'esthétique, et l'utile à l'agréable comme pour cet auvent qui nous abrite.

C'est parce qu'on ne voit pas ce qu'ils ont réalisé mais je n'oublie pas de remercier le SDE24 (Syndicat Départemental l'électricité), pour les multiples études techniques, pour l'importance des investissements financiers qu'a nécessité l'installation d'un nouveau transformateur BT et l'enfouissement du réseau d'électrique.

Je veux souligner le sérieux et le professionnalisme des 13 entreprises parfaitement coordonnées par François Godard qui ont largement participé à la réussite de cette réalisation dans le temps contractuel. Exigeant moi-même et fils d'un père artisan, je peux affirmer qu'ils ont satisfait à leur réputation et à leur engagement: Félicitons nous d'avoir choisi les entreprises :EUROVIA, Armagnac, Gervais, Lacoste, Lavergne, Bouscasse, Sudrie, Croc, Grinfan, Brel, Olivera, Bataillon et EBDP pour le four.

Je suis aussi reconnaissant à l'enthousiasme et au soutien moral du conseil municipal dans les moments difficiles, au travail de la commission Pôle commercial, à l'expérience et la coopération de Sandrine notre secrétaire.

Conclusion 2

Mes chers Saint Martialais, cette inauguration, trois ans après ma prise de fonction, vient de concrétiser le début d'un grand projet que le conseil municipal s'était engagé de réaliser. Ce projet est au cœur de ma vision politique économique locale.

J'ai été sensible à l'accueil et à la fréquentation que vous avez réservée à notre nouvelle boulangerie, j'y ai perçu votre solidarité, votre générosité et votre civisme, le désir de la voir réussir et prospérer, une réponse à mes sollicitations, votre reconnaissance au conseil municipal, au les partenaires financiers, au talent de François Godard au professionnalisme des 13 entrepreneurs qui l'ont réalisée.

Comme il se dit dans le jargon rugbystique, cette réussite nous allons la transformer, **puisque le 26 juin dernier, le conseil municipal a décidé de poursuivre le projet global en réalisant le Snack / bar et le Salon de coiffure.** Cette transformation nous permettra d'aller plus loin, d'affirmer notre volonté de dynamiser le village.

Aujourd'hui encore, je fais appel à votre responsabilité citoyenne, à votre soutien pour que cette deuxième tranche soit aussi le programme d'un village qui résiste et se construise un nouvel avenir commercial.

Chers concitoyens, si nous ne désespérons pas du futur et partons du principe qu'une commune ne peut ne pas survivre si elle n'investit pas dans son avenir, si nous voulons pouvoir demain accueillir de nouveaux arrivants, développer encore notre tissu associatif et continuer dans notre volonté de restauration du bourg, il nous faut dynamiser la vie communale. Je vous le demande, mes chers concitoyens au nom de votre conseil municipal au nom des élus territoriaux et des services de l'état de faire cause commune pour que, comme vous l'avez fait pour la boulangerie, les commerces que nous vous proposerons demain deviennent vos commerces de prédilections. Ce défi, ensemble, je suis convaincu que nous pouvons le relever pour Saint Martial.

J'ai confiance en l'avenir, j'ai confiance dans les services de l'état, j'ai confiance en vous les élus territoriaux, j'ai confiance en mon équipe, j'ai confiance aux Saint Martialais !

Je vous rappelle qu'à l'issue de l'inauguration, en l'honneur de cet événement, nos boulangers et ses fournisseurs, le conseil municipal, vous convient tous, à partager un « apéritif dinatoire et le verre de l'amitié ». Vous pourrez découvrir les multiples talents de nos boulangers, vous comprendrez mieux pourquoi on y vient nombreux et de loin.

Mais avant cela, terminons-en avec les formes.

Ce 16 septembre de l'année 2017 en cette journée choisie du patrimoine national, je déclare officiellement **créé le pôle commercial du village** et ouvert la nouvelle boulangerie « **La tourte du Temps passé** ».

Enfin, je souhaite encore une fois longue vie et prospérité à ce commerce et bon travail à Marie et Martin Fernandes et leur fille Vanessa.

Merci à toutes et à tous.

Conclusion 1

En guise de conclusion, je souhaite deux choses.

En premier lieu : Que LA BOULANGERIE ait de beaux jours devant elle. À cet effet, j'ose espérer que vous vous montrerez aussi enthousiastes que moi et figurerez parmi les premiers et surtout les plus fidèles clients de celle-ci. N'oubliez pas que c'est de chacun d'entre nous que dépend sa prospérité et par voie de conséquence la vitalité de Saint Martial de Nabirat en termes de tissu artisanal et agricole. Le conseil municipal participe et participera avec vous à cet effort de réussite.

En second lieu : Que ce commerce réussi ne soit que le premier, viendrons dès le mois de juin 2018 le multiple rural avec son Snack / Bar, son espace épicerie et produits locaux, son Tabac / presse et le salon de coiffure.

Je vous rappelle qu'à l'issue de l'inauguration, en l'honneur de cet événement, nos boulangers et ses fournisseurs le conseil municipal, vous convient tous, à partager un « apéritif dinatoire et le verre de l'amitié ».

Mais avant cela, terminons-en avec les formes.

Ce 16 septembre de l'année 2017 en cette journée choisie du patrimoine national, je déclare officiellement créé le pôle commercial du village et ouvert la nouvelle boulangerie « La tourte du Temps passé ».

Enfin, je souhaite encore une fois longue vie et prospérité à ce commerce et bon travail à Marie et Martin Fernandes et leur fille.

Merci à toutes et à tous.